



PREAVIS MUNICIPAL NO 2021/02

DEMANDE DE CREDIT DE CHF 55'000.00 POUR TRAVAUX DE REFECTION ET D'AMELIORATION DE LA ROUTE VUAZ DES CHARS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

C'est à fin novembre 2020 que la Municipalité a appris que l'Etat de Vaud s'apprêtait à effectuer des travaux de réfection de la RC 628 IL-S – Carrouge – Vulliens, depuis la Halte du bus TL sur la route Vuaz des Chars, via le Pont des Prés. Les travaux ne concernent que la partie cantonale de la route, soit jusqu'au panneau d'entrée de localité. La Municipalité, estimant qu'elle devait profiter de l'entreprise sur place, a pris contact avec le Voyer pour signaler son intention de pousser les travaux jusqu'en haut de la route, carrefour avec la route du Village et la route du Borgeau.

L'Etat de Vaud a commencé son chantier début mars 2021. Le goudronnage est déjà prévu pour juillet 2021.

Travaux

Dans un premier temps, une expertise de la chaussée a été nécessaire pour déterminer si les revêtements en place sont pollués et à quel taux. Le laboratoire CCDD à Yverdon-les-Bains a été mandaté pour effectuer le sondage sur le tronçon communal d'une centaine de mètres et transmettre le rapport d'analyse à la commune avec copie à la DGMR (Direction générale des routes et de la mobilité). Il s'agit du même laboratoire qui a déjà effectué les sondages pour l'Etat. Cette procédure est obligatoire et permet d'obtenir une subvention sur une partie des travaux.

La Municipalité a reçu le devis de l'entreprise Weibel SA, désignée par l'Etat de Vaud pour son propre chantier, aux mêmes conditions pour la commune. Les travaux concernent la poursuite de l'élargissement effectué sur la partie cantonale de la route et le surfacage du tronçon communal, y compris les 2 tronçons d'accès à la route du Village et la route du Borgeau.

Coût des travaux

– Selon le devis de l'entreprise Weibel SA du 12 mai 2021	CHF 47'832.25 TTC
– Rapport d'analyses du revêtement	CHF 1'857.20 TTC
– Divers et imprévus, arrondi	<u>CHF 5'310.55 TTC</u>
Total	CHF 55'000.00 TTC
- Subvention à déduire selon calcul de la DGMR du 19.05.2021 ~ CHF 22'600.00	

Financement

Le financement de ces travaux sera assuré par reprise au fonds de réserve « acquisitions futures » 2820.01 dont le solde au 31.12.2020 s'élève à CHF 590 350.05. La dépense sera comptabilisée par le poste entretien des routes 430.314.00 et la subvention cantonale par le compte 430.451.07 participation du Canton aux charges de trafic.

Conclusion :

Le Conseil général de Vulliens, dans sa séance du 24 juin 2021,

- vu le préavis n° 2021/02 de la Municipalité du 17 mai 2021,
- oui le rapport de la Commission nommée et chargée de l'examen de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 55'000.00 (cinquante-cinq mille francs) nécessaire au financement des travaux de réfection du tronçon de route désigné plus haut.

Le Municipal responsable



Stéphane Thonney

Au Nom de la Municipalité

Le Syndic



Olivier Hähni

La Secrétaire



Nicole Matti



Adopté par la Municipalité en séance du 17 mai 2021

